ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 67542

Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants sur la situation des rapatriés. La communauté pied-noir s'insurge contre ce qu'elle estime être des promesses non tenues. L'Union syndicale de défense des intérêts des Français repliés d'Algérie souligne que ses adhérents se sentent abandonnés en raison du manque d'avancées dans le traitement des dossiers par la mission interministérielle aux rapatriés. Selon l'ISDIFRA, il y a en effet un défaut manifeste de volonté politique. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'il entend prendre afin de résoudre, une fois pour toutes, le problème de l'indemnisation juste et nécessaire des rapatriés.

Données clés

Auteur : M. Daniel Boisserie
Circonscription : Haute-Vienne (2e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 67542
Rubrique : Rapatriés
Ministère interrogé : Défense et anciens combattants
Ministère attributaire : Défense

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 décembre 2009, page 12148
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)